

Sainte-Foy, le 3 janvier 1962.

CANADA.  
PROVINCE DE QUEBEC.  
CITE DE SAINTE-FOY.

REGLEMENT " 613 "

(Règlement " 613 " amendant le règlement "V-267", dit règlement de zonage et de construction, zones R-F-4 et C-A-16.)

Il est proposé par M. l'échevin J.-Jacques Côté;

Et résolu que le règlement " 613 " est et soit adopté; et qu'il soit statué et décrété par le présent règlement ce qui suit:

1.- L'article 9 du règlement "V-267" est de nouveau amendé en y ajoutant le paragraphe suivant:

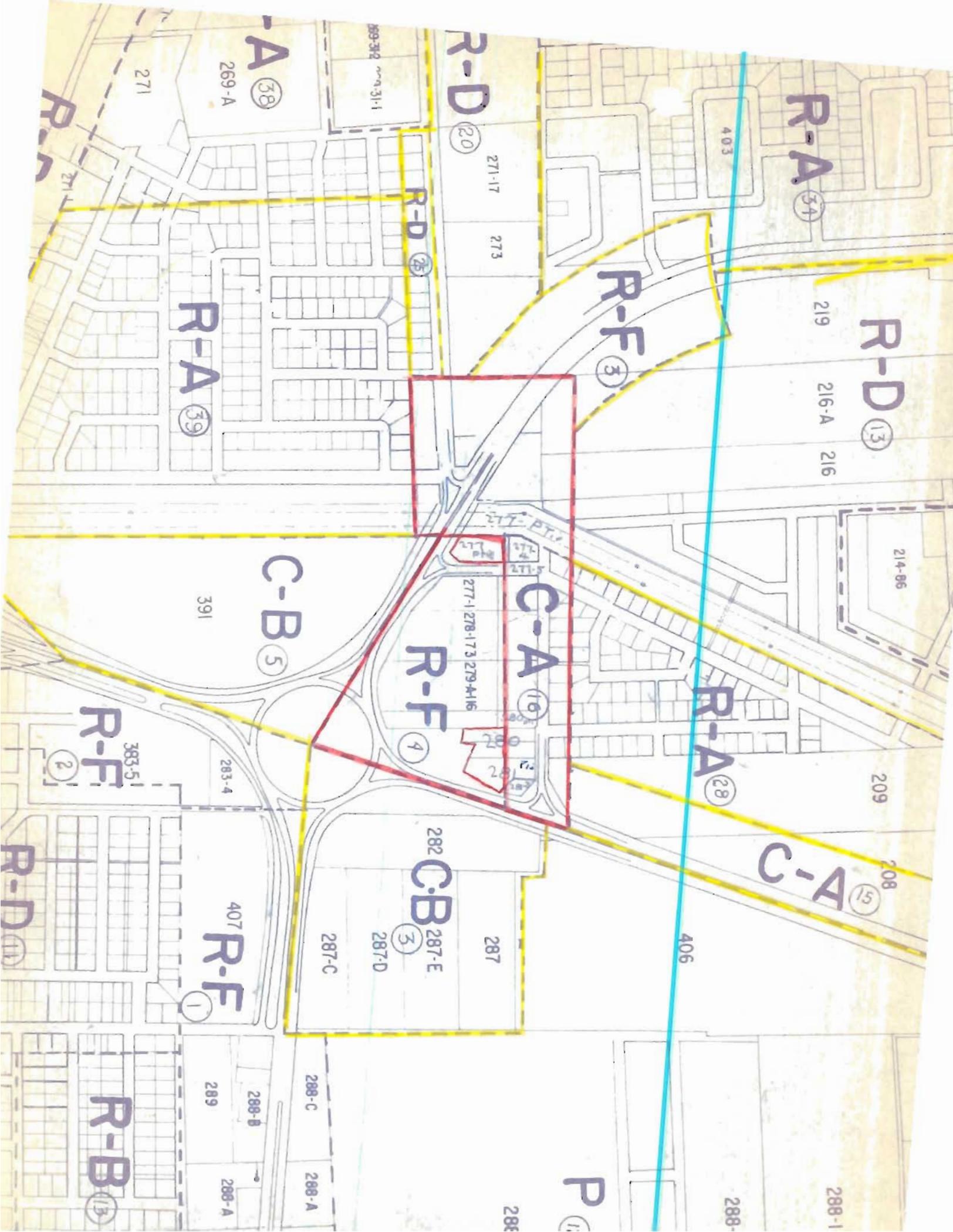
rr) La Zone C-A-16 est agrandie de façon à y inclure les parties de la Zone R-F-4, formées par les lots: 277-ptie, 280, et 281-ptie.

2.- Le plan de zonage annexé au présent règlement est amendé en conséquence;

3.- Et le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Maire-Suppléant.

Greffier.



R-A (34)

R-D (13)

219 216-A 216

214-86

209

208

C-A (15)

406

R-A (28)

R-F (3)

P (11)

R-D (20)

271-17 273

R-D (25)

R-F (4)

C-A (16)

277-1 278-1 273 279-4 16

282 C-B (3)

287-E

287

287-D

287-C

-A (38)

269-A

R-A (39)

C-B (5)

391

283-4

407 R-F (1)

289

288-B

288-C

288-A

288-A

R-F (2)

383-5

R-B (15)

288-1

288-

288-

**CITE DE SAINTE-FOY**  
**AVIS PUBLIC**

Avis public est, par les présentes, donné que lors de sa séance du 3 janvier 1962, le Conseil a adopté le règlement "513" amendement à règlement "V-267" dit règlement de zonage et de construction, Zones R-P-1 et C-A-16.

Que ledit règlement a été approuvé par les contribuables intéressés à l'assemblée publique spéciale tenue à cette fin le 22 janvier 1962.

Que copie dudit règlement a été déposée au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Et que ledit règlement sera en force quinze jours après le présent avis.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 24ième jour de janvier 1962.

NOEL PERRON, avocat,  
 Greffier de la Cité.

L'avis ci-dessus a été publié dans le journal *Le Soleil* le 26 ième jour de janvier 1962 conformément à la résolution No. 7870.

Sainte-Foy, ce 24 ième jour de janvier

1962

*Noel Perron*  
 Greffier,